

**CONSEIL MUNICIPAL**

## **Zone bleue réintroduite le 11 mai**

Avis aux automobilistes qui se garent à Saint-Imier! Le plan de déconfinement progressif concerne également l'usage de la zone bleue. Cette dernière reprendra ses droits tout prochainement.

Le Conseil municipal a décidé de réintroduire le régime de zone bleue à partir du lundi 11 mai, soit après plus de sept semaines de suspension. Cette date n'a pas été choisie au hasard. Elle coïncide avec le moment fixé par le Conseil fédéral pour la réouverture de tous les magasins.

Les contrôles reprendront par conséquent également à cette date. Afin de ne pas s'exposer à une mauvaise surprise, il s'agira de retrouver les bons réflexes et de placer son disque bleu derrière le pare-brise, tout en respectant le temps de parcage autorisé. (cm)

## **Plus de 700 aînés contactés personnellement**

Suite à l'état de situation extraordinaire décrété par le Conseil fédéral à la mi-mars, un courrier a été envoyé à toutes les personnes de la commune âgées de plus de 65 ans. Dans le même temps, une cellule a été mise en place avec pour mission d'établir un contact téléphonique avec tous les aînés.

Sur le millier de personnes à contacter, 720 ont pu être atteintes; 95 n'ont jamais répondu malgré plusieurs appels. Les coordonnées téléphoniques de 76 personnes n'ont pas pu être trouvées. Le solde d'une centaine de personnes correspond à des gens qui résident pour la plupart dans des homes de la région et qui sont par conséquent pris en charge.

Une quarantaine de personnes ont sollicité de l'aide. La majorité des personnes contactées a dit avoir trouvé un appui auprès de la famille, d'amis ou de voisins. Très majoritairement, la démarche a vraiment été appréciée et saluée. Plusieurs témoignages touchants sont directement parvenus aux autorités municipales.

Partenaires de la chaîne de solidarité mise en place au niveau communal, les paroisses catholique romaine (079 541 25 56 et 079 403 95 73) et réformée (032 941 37 58) ainsi que le réseau d'entraide imérien Service Pâques (032 941 49 67) continuent de leur côté de faire les courses pour une cinquantaine de ménages. Le groupe d'entraide «Coronavirus (COVID19) Solidarité Saint-Imier» est lui aussi parfois sollicité via sa page Facebook.

Il n'est pas inutile de rappeler que les mesures en vigueur depuis le début de la crise pour effectuer les courses des personnes confinées chez elles restent plus que jamais d'actualité. Il suffit d'appeler les numéros de téléphone cités plus haut. (cm)

## **Aide économique d'urgence sollicitée 22 fois**

Rendue publique à fin mars, l'aide économique d'urgence destinée aux commerçants, artisans et indépendants établis à Saint-Imier a été sollicitée à 22 reprises jusqu'à présent. La délégation du Conseil municipal chargé d'analyser les dossiers a accordé 15 prêts de 5'000 francs. Quatre demandes ont été refusées. Dans trois cas, elle est en attente de compléments d'information.

Les requêtes peuvent continuer à être adressées au Service économie et tourisme, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Le document nécessaire au dépôt de la demande est disponible sur la page d'accueil [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) -> «Aide économique d'urgence». A ce stade, celle-ci n'a pas été limitée dans le temps. (cm)

## **Contrôleur de champignons à l'œuvre**

Vous souhaitez faire contrôler votre cueillette de champignons avant de les cuisiner? Les cinq communes de Saint-Imier, Renan, Sonvilier, Cormoret et Courtelary proposent de faire appel à leur contrôleur officiel des champignons.

Il est possible de joindre Nicolas Schwab, expert diplômé de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO), au 079 521 71 27 pour prendre rendez-vous. Bonne cueillette et excellent appétit! (cm)

Saint-Imier, le 29 avril 2020